

18381^{er} janvier

Les Sœurs étant pleines de joie et de zèle attendaient leur cher père pour lui souhaiter une heureuse année et lui témoigner leur reconnaissance non par manière d'acquit, comme il avait semblé nous en faire un reproche mais bien pour remplir un devoir qui leur est cher. Comme la messe ne se dit qu'à neuf heures et que le Directeur vient toujours quelques temps auparavant, elles s'imaginaient pouvoir le saluer à son arrivée. Mais elles ont été frustrées dans leur attente par le refus positif qu'il leur a fait leur disant qu'il y aurait plus de temps après la messe. La chose a été impossible, les Sœurs et lui-même étant occupés de visites d'un grand nombre d'étrangers qui se trouvaient dans la maison après la messe. [en marge] N.B. Cette note est de la Sœur Thérèse et inscrite ici à la demande des Sœurs.]

C'est un reproche que les Sœurs ont à faire en général à Monsieur le Directeur qui ne veut jamais se prêter à recevoir les hommages qu'on veut lui rendre et qui lui sont dus.

La grand messe et vêpres ont eu lieu comme à l'ordinaire.

6

Fête de l'Épiphanie. Les offices matin et soir comme il est d'usage aux grandes fêtes.

7

Il n'y a pas eu d'assemblée, cependant, M. le Directeur nous a dit qu'il avait résolu d'assembler les Sœurs tous les dimanches afin de lire chaque fois quelques articles de la règle et d'y ajouter des avis pour leur avancement spirituel, parler des affaires de la Maison, de quelques réformes à opérer suivant les temps et les besoins de la communauté.

14

Jour de la fête du Saint Nom de Jésus. Cette fête étant la fête patronale de la Société de la Sainte famille a été célébrée avec toute la solennité possible. La grand messe a été chantée à 9 heures. Après la messe, on a dit les prières d'usage aux réunions de la Société et fini par dire tous ensemble les 5 paters et les 5 aves pour obtenir l'indulgence plénière accordée par SS Grégoire 16, le 11 mai 1833.

Le soir, il y a eu catéchisme et comme à l'ordinaire la bénédiction du St Sacrement. /92/

14 janvier

Les Sœurs se sont réunies dans la Salle du Directeur. Comme il l'avait annoncé dimanche dernier, après la lecture des deux premiers articles de nos règles, M. le Directeur les a expliqués et donné quelques avis. Ensuite, il nous a fait part de la demande que Marie West avait faite pour être admise au nombre des Sœurs. Elle se présente avec les meilleures attestations. Toutes les personnes qui la connaissent en font le plus grand éloge. Elle est particulièrement recommandée par M. l'abbé Schreiber, Vicaire de la Cathédrale. Elle a été admise à l'unanimité des voix. La Supérieure lui en fera part et conviendra avec elle du jour où elle entrera dans la Maison. Elle n'apporte point de dot.

21

Après la lecture des règles et quelques observations par M. le Directeur, il a proposé l'admission comme postulante de Laura Johnson. Cette jeune personne est dans la maison depuis plusieurs années, c'est une bonne enfant à qui on ne reproche qu'une étonnante légèreté. Les Sœurs ont été d'avis de la prendre à l'épreuve. Ce ne sera pas pour elles une

augmentation des dépenses puisqu'elle est depuis son entrée gratuitement élevée par les Sœurs et entièrement à leurs frais. La jeune personne demande à être admise. Elle sera en tout, comme étaient autrefois les Sœurs Gertrude et Stanislas.

23

Aujourd'hui, à 9 heures du soir est morte la Sœur Magdeleine (Anne Marie Barkley) âgée de 34 ans ; elle avait été admise dans la Société le 17 février 1830, était entrée dans la communauté le 19 avril suivant et avait fait ses vœux le 2 juillet 1831. Elle est morte d'une maladie de poitrine, après quatre ou cinq ans de souffrances presque habituelles. La Sœur Magdeleine, d'un caractère doux et bon, était aimée de toutes les Sœurs ; d'une piété vraie et soutenue, elle était estimée de tous ceux qui la connaissaient ; pleine d'estime pour son état, elle en remplissait tous les devoirs, toutes les obligations avec la plus scrupuleuse exactitude ; c'était un modèle d'ordre, de régularité, d'obéissance (pour toutes ses Sœurs) ; d'un esprit droit et juste, rien ne pouvait la détourner de l'exacte observance des règles ; sévère pour elle-même, elle était pleine d'indulgence /93/ pour les autres. Ses longues souffrances qu'elle a endurées avec une patience, une résignation vraiment chrétienne ont été pour ses proches, ses amis, ses Sœurs et ses supérieures un sujet d'édification et de louanges et laissent la consolante espérance qu'elle a trouvé grâce devant Dieu et reçu la récompense promise au Serviteur bon et fidèle.

Ses funérailles ont eu lieu le 25. On a observé tout ce qui est d'usage à la mort des Sœurs.

Février 2

La messe à 7 heures et le reste comme l'année précédente.

4

L'office matin et soir comme à l'ordinaire. A midi, les Sœurs se sont assemblées comme il est d'usage à présent, après la prière et la lecture d'un chapitre des règles et l'explication que nous en a faite M. le Directeur, il nous a parlé d'une bonne fille nommée Charlotte qui se présente pour être admise au nombre des Sœurs. Elle vient bien recommandée et jouit d'une excellente réputation. M. l'abbé Charles White la recommande comme un excellent sujet. Les Sœurs ont unanimement consenti à la recevoir.

11

Tout comme les dimanches ordinaires ; il n'y a pas eu d'assemblée.

18

Les offices comme à l'ordinaire. Les Sœurs se sont assemblées à midi après la prière, la lecture des règles, on a observé que l'office du soir finissait à 5 heures et demie et quelques fois plus tard. Les Sœurs étaient obligées de retourner presque de suite à la chapelle pour l'adoration qui a lieu à six heures tous les autres jours de la semaine. On a trouvé que c'était fatigant, surtout pour les jeunes Sœurs qui ont besoin de plus de récréation en raison de leur âge. Il a été décidé que désormais, on ne sonnerait plus l'adoration les dimanches et fête, qu'elle ne serait plus d'obligation. Laissant cependant aux Sœurs la liberté d'aller à la chapelle comme elles le voudraient dans l'intervalle de l'office à la lecture spirituelle.

25

Les offices comme à l'ordinaire. L'assemblée a eu lieu suivant l'usage. M. le Directeur ayant observé que la manière dont se faisait la lecture spirituelle ne pouvait pas être bien profitable aux Sœurs, encore moins aux enfants, toutes étant dispersées ça et là et occupées à différents ouvrages qui engageaient toute leur attention, il a été décidé /94/ qu'on ne travaillerait plus

pendant la lecture spirituelle, que toutes les Sœurs seraient réunies dans un même endroit de la salle d'étude ayant les enfants sous les yeux de manière à pouvoir les surveiller et que la Sœur chargée de faire la lecture se placerait de manière à être bien entendue par les Sœurs et les enfants. Il a été arrêté que la Sœur Clotilde ferait ses vœux le 9 du mois prochain, jour de la fête de Sainte Françoise et que Laura Johnson porterait l'habit de postulante.

28

Jour des cendres. Le Rev Père Grivel a dit la messe à la place de M. le Directeur qui est malade. Il a commencé à 7 heures. Il y avait beaucoup de personnes du dehors. Le Père Grivel a béni les cendres et fait un fort bon discours avant de les distribuer.

4 mars

Les offices et l'assemblée des Sœurs comme à l'ordinaire.

9

Fête de Ste Françoise, Patronne de la chapelle, a été célébrée comme à l'ordinaire. The first mass at 7 by M. le Directeur at the end of mass Sister Clothilde made her vows and Laura took the chainette of the holy Slavery of the B.V.M. on a suivi à cet égard l'ordre observé depuis le commencement pour la réception des Sœurs et des postulantes. La grand messe à 10 heures avec Diacre et Sous-diacre pour le très Rev. M. L. Deluol. Le rev. M. Fredet a prêché après l'évangile sur les vertus de Ste Françoise. Il n'y a point eu de vêpres le soir, mais à 4 heures, M. le Directeur a récité les litanies de Ste Françoise et quelqu'autres prières, ensuite, il a donné la bénédiction du St Sacrement.

11 – 18 – 25 – 1^{er} avril

Ces quatre dimanches, les offices et l'assemblée des sœurs à midi ont eu lieu comme il est d'usage. Il n'y a rien eu de particulier.

8 avril

Dimanche de Rameaux. Tout comme l'année dernière, il y a eu vêpres le soir à 4 heures mais il n'y a pas eu de bénédiction du St Sacrement.

12

Jeuudi Saint. Tout s'est fait comme l'année dernière. La chapelle a été très fréquentée pendant la journée. /95/

13 avril

Vendredi Saint. On a en tout suivi l'ordre établi l'année dernière. Il n'y a rien eu le soir. Quelques unes des Sœurs ont été au séminaire pour entendre la passion prêchée en Français par M. l'abbé Raymond. Elle avait été prêchée ici en Anglais par le Rev. M. Gallagher.

14

Samedi Saint, on a observé en tout l'ordre établi l'année dernière. Il n'y a rien eu l'après-midi. Ces trois jours-ci, M. le Directeur a été aidé par M. Wyler, séminariste que M. le Supérieur du Séminaire avait bien voulu lui donner.

15

Le Saint jour de Pâques. Comme aux grandes fêtes.

16

Il y a eu une basse messe à 7 heures. Cette seconde fête de Pâques n'étant plus chômée.

22

1^{er} dimanche après Pâques. Les offices le matin et le soir comme aux dimanches ordinaires. Il n'y a eu rien de particulier à l'assemblée des Sœurs.

29

2^e dimanche. Tout comme à l'ordinaire.

6 mai

3^e dimanche et Fête du Patronage de St Joseph. A la première messe qui a été dite à 6 heures ½, la Sœur Hélène Joseph a pris l'habit et la chaînette du St Esclavage de Marie. Désormais, afin d'éviter l'embarras où les Sœurs se trouvaient pour le choix d'un nom, il a été décidé que la postulante porterait le nom d'une des oblates mortes en odeur de sainteté à Rome, qu'on tirerait ce nom au sort et que la nouvelle Sœur pourrait y ajouter au nom de son propre choix. A 9 heures, la grand messe a été chantée par M. le Directeur. Après l'évangile, le Rev. M. James O'Reilly gave an excellent sermon sur la dévotion à St Joseph. Le soir, à 4 heures, il y a eu vespres et la bénédiction du St Sacrement.

13 et 20 mai

4^e et 5^e dimanche après la Pentecôte. Tout comme à l'ordinaire.

24

Fête de l'ascension, la grand messe, sermon, vespres et bénédiction comme aux jours de grandes fêtes.

27

Dimanche dans l'octave. Tout, comme à l'ordinaire. /96/

3 juin

Fête de la Pentecôte. Tout comme aux jours des grandes fêtes, le matin et le soir. Laura Johnson, Almaide et Elisabeth Hammond ont reçu la confirmation. Elles ont communiqué à une basse messe avant d'aller à la cathédrale.

9

Entrée de la postulante Charlotte dont il avait été parlé à l'assemblée du 4 février dernier.

10

Fête de la Sainte Trinité. Tout, comme aux jours de fête. Il y a eu catéchisme le soir, suivi de la bénédiction du St Sacrement.

14

Fête du St Sacrement. Grand-messe, exposition du St Sacrement pendant la messe. On a fini par la bénédiction du St Sacrement. Pendant toute l'octave, il y a eu exposition à la messe qui a été dite 6 heures ½, et le soir, bénédiction à 7 heures. Le dimanche, comme au jour de la fête.

24

Fête de St Jean Baptiste. Tout comme aux jours de grandes fêtes. Les trois années de la Supériorité de la Sœur Marie étant expirées, on a procédé aujourd'hui à la nomination d'une Supérieure pour les trois années suivantes. On a observé les mêmes formalités qu'aux deux dernières nominations. Les Sœurs ont donné leurs votes par écrit et la Sœur Marie ayant eu la majorité des voix a été, avec l'approbation de M. le Directeur, proclamée Supérieure pour les trois années suivantes. C'est à dire, jusqu'au 24 juin 1841. Comme il paraissait exister quelques contentions parmi les Sœurs pour la nomination de la Sous-Supérieure, M. le Directeur, pour mettre fin à cette division a, de l'avis de la Supérieure, cru devoir user de son droit, et a nommé la Sœur Chantal Sous-Supérieure. Elles sont entrées toutes les deux en fonction ce jour-là même.

1^{er} juillet

Comme aux dimanches ordinaires. Le soir, il y a eu vêpres solennelles et bénédiction du St Sacrement, en raison de la fête de la Visitation de la Ste Vierge, première Patronne de la Maison.

2

This day being the anniversary of the establishment of the house and the day on which the Sisters renew their vows, that ceremony /97/ took place at the high mass celebrated by the Director. After the Gospel, the Rev. M. Raymond preached a sermon on the devotion to the Blessed Virgin. Rev. M. Randonne had said a low mass at 6 ½ and at the end of which he gave the habit and chain of the holy Slavery of the Blessed Virgin to the Novice Charlotte who took the name of Sister Ann Constance. In the afternoon, there were solemn vespers and the benediction of the blessed Sacrament. The Very Rev. D. Deluol officiated.

5 juillet

Depuis ce jour, jusqu'au 9 7bre, il n'y a plus eu d'offices dans la Maison. M. le Supérieur ayant été dangereusement malade.

{Changement notable dans la graphie qui indique un autre chroniqueur. Le journal commencé par le P. Joubert a bien vite été confié aux sœurs}

9 7bre

M. le Directeur a assemblé les Sœurs pour leur faire part du dessein qu'il avait de faire élever une muraille qui nous mit à l'abri des inconvénients auxquels nous pourrions être exposées de la part des voisins.

La maladie de M. le Directeur l'ayant empêché de faire la distribution des prix dans son temps, elle a eu lieu le 1^{er} lundi de septembre.

Note de ce qui a été dit dans l'assemblée de ce jour.

Après la prière, M. le Directeur nous a donné les avis pour recommencer nos différentes occupations avec un nouveau zèle et un désir ardent de plaire à Dieu. Il nous a dit qu'un moyen infaillible pour bien faire nos actions était d'y apporter une grande pureté d'intention et d'avoir en vue, dans tout ce que nous faisons, la plus grande gloire de Dieu.

Ensuite, il a annoncé les changements qu'il y avait à faire et a fixé les classes comme il suit :

1^e Classe de Catéchisme – Sœur Thérèse
 2^e Classe de Catéchisme – Sœur Elisabeth
 3^e Classe de Catéchisme – Sœur Gertrude. /98/

1ère	Classe française		Soeur Thérèse
2de	“ “ “		Sr. Stanislas
3è	“ “ “		Laura
1ère	Classe anglaise		Soeur Marie Louise
2è	“ “ “		Sr Gertrude
3è	“ “ “		Sr Elisabeth
4è	“ “ “		Sr Ann Constance
1ère	Classe d'arithmétique		Sr. Marie Louise
2è	“ “ “		Sr. Gertrude
3è	“ “ “		Laura
1ère	Classe d'écriture		Sr. Thérèse
2è	“ “ “		Sr. Stanislas
1ère	Classe de couture	}	Sr Thérèse
			Sr. Gertrude
			Sr. Clotilde
1ère	Classe de broderie		Sr. Marie Louise
2de	“ “ “		La même
1ère et 2de	De Marque		Sr Stanislas

La Soeur Hélène Joseph est chargée de blanchissage. Elle sera aidée par deux autres personnes.

La Sœur Anne Constance aidera à repasser.

17 7bre

La lecture des règles par M. le Directeur qui avait été suspendue parce qu'il avait été malade depuis le mois de juin a recommencé aujourd'hui. Il nous a d'abord entretenues des dispositions avec lesquelles nous devons écouter cette lecture pour en profiter ; il a ensuite lu quelques articles des /99/ Constitutions en y ajoutant les observations nécessaires. Après quoi, les novices s'étant retirées, il nous a parlé en détail de la situation du temporel de la maison. Il en a donné une liste à la Supérieure.

23 7bre

M. le Directeur a lu et expliqué deux articles de la règle. Comme il n'avait rien à dire des affaires de la maison, les novices sont restées jusqu'à la fin. Il a fini par une petite exhortation sur le support mutuel.

30

L'assemblée pour la lecture des règles a eu lieu comme de coutume tous les dimanches. Il ne s'y est rien dit de particulier. Seulement, avant de terminer, M. le Directeur nous a annoncé que l'image de Ste Philomène serait encadrée pour le dimanche suivant et qu'il se proposait de la bénir et de la placer ensuite avec cérémonie dans la chapelle.

7 8bre

Il n'y a point eu de lecture de la règle ; mais il s'est fait dans la chapelle une cérémonie bien intéressante, celle de la bénédiction de l'image de Ste Philomène.

M. le Directeur a d'abord parlé de la découverte de ses reliques, de la vision de la Ste Vierge pour l'encourager dans sa prison du pouvoir de son intercession. Ensuite, il a béni le tableau

et a récité les litanies de la Sainte et quelques autres prières en son honneur et pour terminer on a chanté le cantique « Du sein des noires catacombes ».

14

2^{ème} Dimanche d'octobre étant le jour pour faire la fête de notre patron St Benoît, elle a été célébrée avec la solennité qui lui est particulière, ce jour, il y a eu deux messes, la première par Mr. le D. à 7 heures la seconde a été chantée par le très Rev M. Deluol. MM. Griffin et Bacon y ont fait l'office de diacre et de sous-diacre.

Après l'évangile, le Rev. Mr. Knight a prêché le panégyrique du Saint à l'offertoire on a chanté le /100/ cantique « Cœur de Jésus », M. Kelly a accompagné le chant avec sa flûte.

Le soir à 4 heures, le Rev. M. Elder a officié à vêpres. Le Sitivit a été chanté à la bénédiction.

21 8bre

L'assemblée des Sœurs a eu lieu. Après la lecture de la règle M. le Directeur nous a parlé fortement de nos devoirs envers les enfants. Il s'est adressé particulièrement aux jeunes sœurs comme à l'ordinaire.

28

Il n'y a point eu d'assemblée parce que M. le D. avait été donner l'extrême onction à Mlle Mc Manus.

4 9bre

Il y a eu assemblée de Srs. Après la lecture des règles et les avis nécessaires, M. le D. a terminé par la lecture d'une instruction du père Eudes aux religieuses qui s'emploient à l'instruction des petites filles. Le même jour, on a pensé qu'il était nécessaire qu'une sœur restât dans les dortoirs pendant la méditation afin de surveiller les enfants.

11

L'assemblée a eu lieu comme à l'ordinaire. M. le D. a grondé un peu sur le peu de soin qu'on prenait des livres malgré qu'il parlât en général à toutes il était aisé de voir cependant que ces reproches s'adressaient surtout aux pauvres jeunes sœurs comme étant toujours les plus coupables. Il a fait part ce jour de la pensée qu'il avait de tenter d'avoir une foire à Philadelphie pour l'avantage de la maison. Sa proposition a été unanimement acceptée.

18

Les règles ont été lues. Il ne s'est dit rien de particulier. Pas une des Sœurs n'avait d'observation à faire.

25

Dans l'assemblée, après la lecture de la règle, M. le D. a parlé aux Sœurs de la nécessité d'assurer le sort d'Angélique et d'Almaïde. Il a été résolu qu'on ferait un écrit par lequel la maison s'engagerait à pourvoir à leur subsistance en santé comme en maladie. /101/

La supérieure a fait observer qu'il n'y avait point de serrure dans la porte au bas du jardin. On a pensé qu'il était nécessaire d'en faire mettre une. La portière a été changée le même jour et M. le Directeur a recommandé aux sœurs d'attacher leurs collets de manière à ce que leur cou soit plus couvert.

2 Xbre

La règle a été lue. M. le D. y a ajouté les avis qu'il a jugé à propos comme à l'ordinaire. Ensuite, ayant donné ordre aux novices de se retirer, il a entretenu les sœurs de la situation de la maison.

9

L'assemblée n'a pas eu lieu parce que le Cher Père avait d'autres choses à régler.

16

La lecture des règles s'est faite en Français parce que la Sr Rose s'est trouvée présente par hasard. M. le Directeur nous a donné les instructions analogues aux articles lus.

23

L'assemblée n'a pas eu lieu à cause des confessions

25

et les deux jours suivants comme à l'ordinaire.

30

Un article de la règle a été lu après quoi M. le D. nous a entretenues des réflexions propres pour bien finir l'année.